

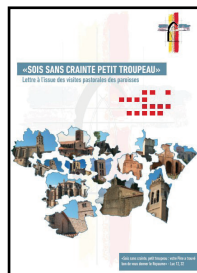


# MISE EN OEUVRE DES DYNAMIQUES ISSUES DE LA DÉMARCHE SYNODALE

Livret de réflexion pour les communautés et les paroisses  
pour les 6 mois à venir

par l'équipe synodale diocésaine, nommée en  
septembre 2021 par Monseigneur Alain Planet

le 9 janvier 2023,  
en la solennité du Baptême du Seigneur



# Sommaire

Éditorial .....	3
La communauté paroissiale .....	4
Le territoire .....	7
Le ministère .....	8
Sur la place des femmes dans notre diocèse .....	10
L'annonce de la foi, formation, catéchèse, vocation .....	12
Le service du frère .....	14
La liturgie .....	16
La communication .....	20

## CONTENU

L'équipe synodale diocésaine

## REDACTION

L'équipe synodale diocésaine

## MISE EN PAGE GRAPHIQUE

Le service diocésain de la communication

## SOURCES

La synthèse synodale diocésaine

Lettre pastorale «Sois sans crainte petit troupeau»



# Éditorial



Lors du lancement de la démarche synodale, je proposai un travail en deux temps : «d'abord jusqu'en février [...] préparer le synode romain en regardant notre société audoise puis [...] nous réfléchirons aux propositions de ma dernière lettre pastorale»

Voici venu ce deuxième temps. Pour préparer les visites que mon successeur va entreprendre, je vous invite à réfléchir synodalement à la façon d'organiser concrètement l'avenir de chacune de nos communautés.

Pour une période de 6 mois, les pages qui suivent :

- Peuvent servir de base de rencontres en petite équipe comme les audois ont su le faire pour répondre nombreux aux questionnements du synode.
- Permettre à chaque chrétien de réfléchir sur son implication dans l'Église catholique de l'Aude.
- Permettre une relecture en paroisse et en communauté de notre activité missionnaire.

Ce texte concerne finalement tous les baptisés : prêtres, diacres, religieux et laïcs, de tous les âges.

Chaque baptisé est membre à part entière de l'Église qui nous rassemble.

L'équipe chargée d'organiser la réflexion synodale sera à votre service. Elle compte sur vous, vous pouvez compter sur elle .

Bon travail !

+ Alain Planet  
le 9 janvier 2023, en la solennité du Baptême du Seigneur

# LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE

## Vers une Eglise plus humaine et ouverte à tous

« *La communauté chrétienne est un vivier important de compétences. Une plus grande concertation entre prêtres et laïques permettrait de marcher ensemble en regardant dans la même direction.* »

Quelles sont les lieux de dialogue entre prêtres et laïques dans notre diocèse ? Ces lieux existent déjà au sein de chaque paroisse et territoire du diocèse de Carcassonne et Narbonne. Des laïcs et des prêtres collaborent dans chacune de ces instances.

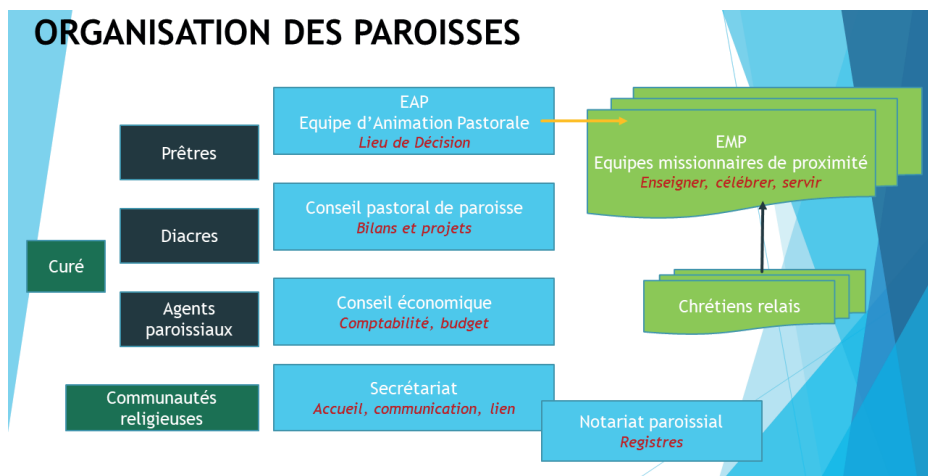
=> Apprenons à mieux les connaître et pour mieux les vivre ensemble.

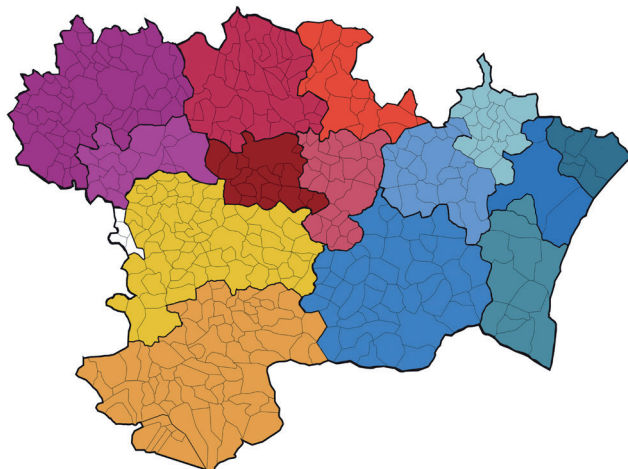
**A lire :** Lettre pastorale de Mgr Planet pages 8 à 10 ; la constitution pastorale du 5 juin 2017, articles 1 à 18.

**NB:** Les deux documents sont téléchargeables sur le site du diocèse :

[www.aude.catholique.fr](http://www.aude.catholique.fr).

## ORGANISATION DES PAROISSES





**Question : Comment puis-je m'engager pour être un membre actif de ma paroisse ? Si je suis déjà engagé, comment puis-je aider d'autres personnes à partager cette belle mission ?**

Au-delà de ces instances officielles, il existe dans tout le diocèse de petites communautés de laïcs collaborant généralement avec des prêtres et diacres, des communautés chrétiennes de base. Au-delà de ces instances officielles, il existe dans tout le diocèse de petites communautés de laïcs collaborant généralement avec des prêtres et diacres, des communautés chrétiennes de base.

**Toutefois, on y trouve toujours :**

- Une rencontre autour des Ecritures
- Une prière partagée
- Un objectif missionnaire
- Un souci du service du frère

**A lire :** Page 8 LP Mgr Planet et articles 3 et 4 de la Constitution pastorale.

**Question: Je fais partie de quelles communautés chrétiennes de base ? Est-ce que nous remplissons l'ensemble de ces conditions ? Comment faire pour y arriver le cas échéant ?**

Ces communautés sont des viviers pour l'ensemble de la mission (voir le tableau ci-dessus). **Est-ce que j'identifie autour de moi des personnes qui pourraient s'investir davantage dans ces instances ? En parler avec un prêtre ou avec un diacre.**

=> Nous sommes tous concernés par la mission et laïcs et clercs sont en marche ensemble dans cet objectif.

### **Pour mieux avancer ensemble :**

- 1) Les structures paroissiales doivent refléter la réalité de la vie des uns et des autres.
- 2) Identifier clairement les communautés chrétiennes de base dans chaque paroisse et les faire connaître à tous les paroissiens.
- 3) Veiller à la mise en place des quatre qualités des communautés chrétiennes de base, notamment pour le partage de la parole.
- 4) Accueillir avec bienveillance et discernement les initiatives nouvelles qui pourraient faire naître des communautés chrétiennes de base.
- 5) Être attentif à ouvrir vers les autres les structures existantes, ne pas les considérer comme un cercle fermé réservé à une élite.
- 6) Fixer un terme à chaque mission laïque, établir des lettres de mission afin de clarifier les tâches de chacun. Personne n'est propriétaire de sa mission.
- 7) Faire régulièrement la relecture du vécu de chaque instance et prendre des décisions fermes afin de favoriser son évolution.
- 8) Veiller à la communication des décisions prises au niveau de la paroisse – communication vers les fidèles et communication au niveau territorial, et au niveau diocésain. Les bonnes idées des uns peuvent stimuler et dynamiser l'action chez les autres.



# LE TERRITOIRE

**Les retours du synode l'ont fréquemment souligné** : les effectifs sont en baisse. Donc il est logique de développer davantage l'Église autour de pôles du diocèse : Castelnaudary-Limoux, Carcassonne, Lézignan-Narbonne confiés à des équipes de prêtres.

**De ce fait,**

- 1) Les équipes d'animation pastorale veillent à la solidité et la continuité des paroisses
- 2) Les équipes de curés expriment le ministère apostolique au service des différentes paroisses.

Une nouvelle dynamique se met en place progressivement mais sûrement. C'est une aventure passionnante à vivre en marchant ensemble et qui implique une vraie collaboration entre prêtres et laïcs.

=> Nous serons tous vigilants à **regarder vers l'avenir et non vers un passé idéalisé**. C'est le cap à tenir, tout en confiant ces évolutions à l'Esprit Saint et en cherchant à discerner la bonne marche à suivre.

=> Le peuple en marche est **un peuple qui met sa confiance dans le Seigneur**. Si parfois on échoue devant des défis qui paraissent difficiles ce même Dieu est miséricordieux et patient.

=> **De nouvelles perspectives pour le peuple de Dieu nous invitent tous (prêtres et laïcs) à nous former afin de mieux vivre ensemble et en Église.**



# LE MINISTÈRE



La synthèse synodale et la lettre pastorale de Monseigneur Planet exigent de nous de réinvestir la question des ministères pour les orienter à l'écoute du réel vers une mise en œuvre plus grande de l'appel que Dieu nous tends. Nous le faisons sous la forme de dix propositions et deux questions :

## I. L'appel au ministère

1) Chaque année l'EAP, cherche qui elle pourrait interpeller ou appeler au ministère ordonné, presbytéral ou diaconal, ainsi qu'aux autres ministères (lectorat, acolytat, catéchistes, responsable de communauté). Elle vérifie que cet appel est concrétisé par l'un de ses

membres. Et prends ensuite en compte le suivi de l'appel qui a été lancé.

## II. Vers un ministère ordonné plus collégial

3) Chaque prêtre ou diacre sera vigilant à travailler en équipe et au-delà de l'accompagnement spirituel, cherchera aussi à faire une relecture de sa mission auprès de l'évêque, vicaires généraux ou épiscopaux ou curé modérateur.

4) A l'échelon du territoire, ou des pôles missionnaires, on veillera à ce tout prêtre puisse vivre les dimensions de convivialité, de prière commune et de travail en commun. Et on s'assurera qu'ils le vivent effectivement.

5) Les diacres et leurs épouses seront associés le plus souvent possible aux rencontres des autres ministres sur le territoire.



### III. Vers un ministère ordonné plus missionnaire

6) Les prêtres veilleront à donner la première place dans leur ministère à la parole de Dieu, aux sacrements et à la communion fraternelle. Ainsi, ils veilleront à laisser aux baptisés la possibilité d'exercer plus pleinement les charges qui leurs sont confiées.

7) Les diacres et leurs épouses veilleront à demeurer dans leurs missions signe du Christ serviteur et auront une attention plus significative pour les petits et les pauvres.

8) Les curés auront à cœur d'appeler et de veiller à la formation de laïcs afin de partager avec eux l'animation et l'évangélisation de la paroisse.

### IV. Les autres ministères (Ici pourrait-être donné une plus large place aux femmes)

9) Les ministères de lecteur et d'acolyte, de catéchistes sont de réelles options pour le dynamisme d'une paroisse si on leur donne toute leur place et leur signification.

10) D'autres services peuvent aussi être pensés et reconnus par le biais de lettre de mission précise et à durée signifiée, réfléchi en EAP ou au niveau diocésain.



#### Questions :

**Quel rôle nouveau pouvons-nous jouer dans l'interpellation aux divers ministères ?**

**Comment aider au mieux les ministres afin qu'ils puissent en collégialité être toujours plus heureux et missionnaires ?**

# SUR LA PLACE DES FEMMES DANS NOTRE DIOCESE

*« Ceux qui parlent sont les clercs et c'est dommage et si peu les femmes qui sont des fourmis transparentes au sein de l'Eglise »*

Au regard de l'Annuaire diocésain 2023 on note sous la rubrique **Ministres ordonnés et laïcs en Mission ecclésiale** :

**71 prêtres, 9 diacres, 8 hommes et 29 femmes en mission ecclésiale**

Parmi les laïcs en mission ecclésiale il y a donc trois fois plus de femmes que d'hommes. Evidemment la proportion est différente si on inclut les ministres ordonnés.

S'ajoutent à ce chiffre bien des femmes : catéchistes, visiteuses de malades, membres d'équipes liturgiques, engagées dans des mouvements de spiritualité, membres de congrégations religieuses, engagées dans des services et mouvements catholiques, mais sans responsabilité diocésaine ou paroissiale reconnue.



La place des femmes est bien présente dans l'Eglise de l'Aude.

Toutefois la remarque est pertinente et rejoint d'autres remarques concernant la place des uns et des autres au sein de l'Eglise.

=> Il est nécessaire de veiller au respect de chacun, quel que soit sa position sociale, ne pas faire de ségrégation de quelque nature que ce soit. Chaque baptisé a sa place dans l'Eglise.

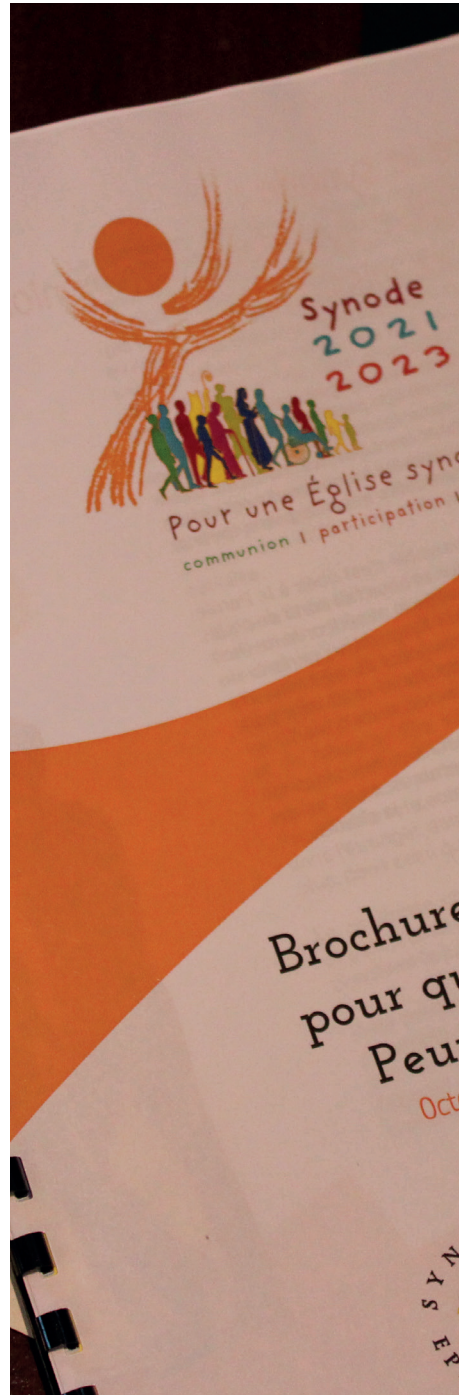
- **Chercher** à mieux accueillir chaque personne qui s'approche de près ou de loin l'Église.

- Eviter à penser à la place de l'autre : lui laisser le temps et la **possibilité de s'exprimer**

- **Être à l'écoute** de son frère ou sœur sans à priori

- Dans une société en pleine évolution anthropologique ne pas rester sur les structures du passé mais s'efforcer à **œuvrer ensemble** pour accueillir, écouter chacun dans sa réalité de vie.

- Si ces conditions sont respectées, **les femmes ont leur place déjà dans l'Église de Carcassonne et Narbonne**, ainsi que tout être humain, de la naissance au plus grand âge, quelque soit sa race, son lieu de naissance.



# L'ANNONCE DE LA FOI, FORMATION, CATECHESE, VOCATION



La vocation de l'Eglise est par essence missionnaire. « *Sois sans crainte petit troupeau* » : cette invitation du Christ nous appelle à chercher le royaume, mais aussi à relever le défi de l'évangélisation et de l'éducation dans la foi avec confiance. Nous le faisons ici sous la forme de dix propositions et deux questions.

## I. Une catéchèse plus liée à la vie communautaire

1) La catéchèse doit sortir du sceaun scolaire et intégrer la vie de la communauté.

2) Impliquer les parents des enfants catéchisés n'est pas une option mais un appel à former une seule et même famille chrétienne et à vivre pleinement l'expérience chrétienne.

3) Donner aux enfants et adolescents des responsabilités adaptées à leur âge est aussi un moyen pour les faire entrer plus pleinement dans une vie de foi et de service de l'évangile.

4) La catéchèse veillera à être ouverte à tous et laissera une plus large part à ceux qui n'ont pas forcément un grand bagage scolaire.

5) La liturgie, au sens noble doit tenir une plus large part dans la catéchèse.

6) Le service du frère est aussi à intégrer dans une formation catéchétique.



## II. La formation

7) Le confinement a fait émerger le désir de formation biblique, et la nécessité de lire l'évangile personnellement et en communauté. Cet appel doit être honoré dans nos paroisses.

8) Le service de la formation doit tenter de rejoindre les demandes au plus près des paroisses en adaptant l'enseignement aux demandes et attentes de celles-ci.

9) On valorisera aussi des propositions de formation alternative (Mess'aje, groupe biblique, cours alpha) et tout ce qui pourrait favoriser une formation locale.

## III. Les vocations, appel de Dieu et de la communauté.

10) Le synode a fait remonter l'importance d'être une église qui écoute et qui donne du temps aux personnes. Accompagner jeunes et moins jeunes dans le discernement doit être le souci de toute la communauté. La formation à l'accompagnement ne sera pas oubliée et si nécessaire soutenu par les paroisses.

## Question :

**Pensons-nous à appeler des personnes à se former, sommes-nous prêts à les aider et accompagner ?**



## LE SERVICE DU FRERE

Le mouvement le plus fort dans l'approche de **la lettre pastorale de Monseigneur Alain Planet et le retour de la réflexion synodale**, est le service vers nos frères. La solidarité nous ouvre à l'universel. Des rapprochements sont nécessaires, l'Eglise doit montrer une présence plus importante au sein des associations ou mouvements pour les minorités, les marginaux ou les exclus. La solidarité, vraiment vécue, c'est l'expression de la charité et la mise en œuvre de notre foi.

### **I. Accompagner les mouvements/ services liés au service du frère**

1) L'EAP veillera à nommer au sein de son équipe, une personne qui assure le lien entre les mouvements caritatifs et la paroisse.

2) Les équipes de prêtres veilleront à assurer une présence cléricale de 2h par semaines au sein des accueils du Secours Catholique de leur territoire en prenant en compte les disponibilités de chacun.

3) Les équipes de prêtres par territoire, tâcheront **d'accompagner les actions du CCFD – Terre Solidaire**, pendant la période de Carême, pour en assurer une présence dans les différents coins du diocèse. Le service diocésain de communication veillera d'accompagner les paroisses dans la mise en place de ces actions.

4) L'EAP veillera à mener un point semestriel avec les équipes de proximité engagées au sein de la pastorale de la Santé pour coordonner les actions jointes avec les EMP.

### **II. La solidarité pour nos frères d'ici et d'ailleurs**

5) La pastorale diocésaine des migrants et personnes itinérantes proposera un plan d'actions pour assurer une permanence dans chaque territoire du diocèse : le Carcassonnais, Lauragais-Razès et Corbières-Narbonnais.

6) Le Service Diocésain pour la mission universelle, en collaboration avec le Service Diocésain de Communication, tâchera de partager trimestriellement les actualités de notre diocèse jumeau de Fada N’Gourma.



### III. Développer l'initiative solidaire

7) Le Conseil Diocésain pour la Solidarité, en collaboration avec la Pastorale de la Santé, veillera à proposer une journée diocésaine annuelle pour présenter aux fidèles du Pays d’Aude les différents secteurs de solidarité diocésaine à travers des activités, conférences et stands.

8) Les équipes d’Aumônerie de l’Enseignement Public et Catholique tâcheront de maintenir les initiatives des Boîtes de Noël pour permettre aux jeunes collégiens de **rencontrer les bénévoles impliqués au sein des associations ou mouvements caritatifs**. Cette initiative mérite une réflexion pour une proposition lors de la Semaine Sainte.

9) Les Équipes Missionnaire de Proximité veilleront à renouveler les propositions de repas partagé pour écouter les fidèles et accueillir les nouveaux arrivants de leur secteur.

### IV. La solidarité c’est aussi la sauvegarde de la création

10) Les E.A.P veilleront à partager au niveau diocésain les différentes initiatives liées à l’Ecologie Intégrale.

Le Conseil Épiscopal veillera à nommer un(e) délégué(e) diocésain(e) dédié(e) à la coordination des projets paroissiaux et diocésains.

#### Questions :

**Par quelles actions l’Église du Pays d’Aude est une véritable Église de la compassion ?**

**Comment accompagner les paroisses dans l’accueil du frère malgré leurs effectifs diminués ?**

# LA LITURGIE

La liturgie de l'Église est l'ensemble des rites qui permettent aux fidèles, individuellement et communautairement, d'exprimer leur foi, de rendre grâce et de louer le Seigneur ; elle prend son sens et sa source en la personne du Christ.

À la lecture de la synthèse synodale et en réponse à la lettre pastorale de Mgr Alain Planet, il apparaît nécessaire de poser quelques objectifs pour organiser et mettre en œuvre avec le concours des fidèles laïques et des clercs la liturgie dans ses diverses formes et adaptées aux situations locales au sein des paroisses.

1 - La liturgie de l'Église est l'expression sensible de l'unique Liturgie du Christ ; chaque Service, Association, Mouvement d'Église est lieu d'Évangélisation et œuvre dans un esprit liturgique, orientant leurs actions vers le Père par le Christ.

2 - Les membres des équipes liturgiques, se forment et agissent dans une juste répartition des tâches et des missions, sans qu'aucun ne s'approprie tel ou tel rôle. Laïques et clercs travaillent ensemble les Normes liturgiques diocésaines et les mettent en œuvre.

3 - Les animateurs de chants, les musiciens, les membres des équipes de fleurissement veillent à ce que leur participation permette ce pour quoi ils sont engagés : **le dialogue entre les fidèles et Dieu et les hommes entre eux.** Les chants sont travaillés avant le jour de la messe ; les animateurs, chorale ont mission de permettre la participation active et consciente de toute l'assemblée.

4 - La liturgie eucharistique, centre et sommet de la foi, est particulièrement soignée. Elle est



préparée par les équipes liturgiques et respecte les Normes liturgiques. Il est recherché d'exprimer la beauté et le sacré propre à chaque temps liturgique, dans l'accueil, la musique et les chants, l'ordinaire, les temps de silence.

5 - Le choix des lecteurs de la Parole de Dieu est l'objet d'une attention particulière, ils sont informés le dimanche précédent la messe du texte qu'ils liront afin d'en prendre connaissance. La sonorisation est entretenue et toujours réglée au mieux.

6 - Prêtre et diacres, ainsi que les équipes d'accompagnement sont attentifs à la célébration des sacrements, lieux d'évangélisation. Les funérailles sont l'objet d'une attention particulière. Leur liturgie doit être pour l'assemblée signe de l'espérance chrétienne. Les laïques appelés et envoyés pour diriger les sépultures suivent les formations qui leur sont proposées.

7 - Toute la communauté, clerc et laïques, est attentive à appeler des jeunes et des enfants au service de l'autel. Ils sont formés



et accompagnés. Les Services de catéchèse, d'aumônerie, de catéchuménat incluent dans leurs formations le sens de la liturgie, la dimension sacrée des sacrements. Il est demandé aux jeunes de préparer et d'animer les messes ouvrant chaque temps liturgique.

8 - Au sein des Équipes Missionnaires de Proximité, les personnes qui s'occupent de l'entretien des églises dans les villages, de leur ouverture reçoivent le soutien des prêtres et des responsables de secteur. (Une formation informelle leur est donnée pour l'organisation de la sacristie, le fleurissement, le matériel liturgique).

9 - Au-delà de la célébration de l'Eucharistie, Il est mis en place dans les villages, selon les circonstances, les temps liturgiques et la disponibilité des fidèles, des temps de prière accompagnés selon leurs possibilités par un prêtre, un diacre ou un laïque : **chapelet, méditation des Mystères du Rosaire, célébration de la Parole, louanges, liturgie des heures, adoration eucharistique.**

10 - Lors des réunions des Services paroissiaux, un temps de prière est proposé. Une fois par trimestre les équipes des Services se retrouvent pour un temps de prière et partager la Parole de Dieu.

**Questions :**

**Comment la liturgie est-elle un moyen d'évangélisation ?**

**Comment la liturgie est-elle au service des plus petits ?**



JEAN-FRANÇOIS RÉGIS  
DE FONTCOUVERTE

JEAN-FRANÇOIS  
DU PAYS D'AUDE

*Vous aussi*  
**FAITES  
GRANDIR  
L'ÉGLISE**

**DONNEZ AU DENIER**

[mondénier.com](http://mondénier.com)



# LA COMMUNICATION



La communication, qu'elle soit interne ou externe au diocèse, a été pointée du doigt lors de votre réflexion synodale liée à la démarche demandée par le Pape François. Elle évolue chaque jour et si nous souhaitons continuer à annoncer le message du Christ, nous sommes dans l'obligation de nous préparer à chaque tournant. La lettre pastorale de Monseigneur Alain Planet et la synthèse synodale diocésaine louent la richesse de RCF Pays d'Aude et du site internet diocésain.

**Cependant, nous devons considérer notre communication comme un service diocésain.**

## I. Appeler à communiquer

1. L'EAP veillera à nommer un référent communication au sein de sa paroisse. Le référent partagera une relation étroite avec le service communication diocésain.

2. L'EAP tâchera à communiquer le compte-rendu des rencontres des membres de l'EAP à son référent communication, si celui-ci n'en est pas membre.

3. Les fidèles du Pays d'Aude sont sollicités à **partager, prier et méditer la Parole et les Écritures**. Ils veilleront à rendre visible ces travaux par les canaux de communication : RCF Pays d'Aude et l'envoi diocésain du dimanche, « Paroles en pays d'Aude ».

4. La rédaction RCF Pays d'Aude et le service communication diocésain seront associés aux listings des bulletins paroissiaux pour faciliter le partage des informations et événements en paroisse.

## II. Se former à communiquer

5. Le service communication diocésain tâchera de proposer un calendrier de formation pour chaque semestre de l'année pastorale. Les nouveaux référents en communication auront droit à des formations privilégiées pour faciliter leur adaptation à ce nouveau rôle.

6. La proposition d'une «**Journée Diocésaine de la Communication**» sera renouvelée chaque année par le service diocésain de communication, en collaboration étroite avec RCF Pays d'Aude.

## III. Se réunir pour communiquer

7. Le Conseil Diocésain de Communication, organisé deux fois par an, tâchera d'être un lieu d'échanges sur les actualités diocésaines et paroissiales et non un temps de simple écoute. C'est un lieu de collaboration où les référents paroissiaux en communication et les services diocésains sont conviés.

8. Avec l'accord des membres du bureau des deux conseils, le service communication diocésain veillera à rendre public le

compte-rendu du Conseil Diocésain de Pastoral et du Conseil du Presbyterium.

## IV. Se digitaliser pour communiquer

9. Le site internet diocésain est une place centrale de notre communication. La communication paroissiale est invitée à partager des liens du site internet pour y développer un trafic régulier. Par exemple, les horaires de messe présentés sur votre espace dédié peuvent faire l'objet d'une communication via le site internet.

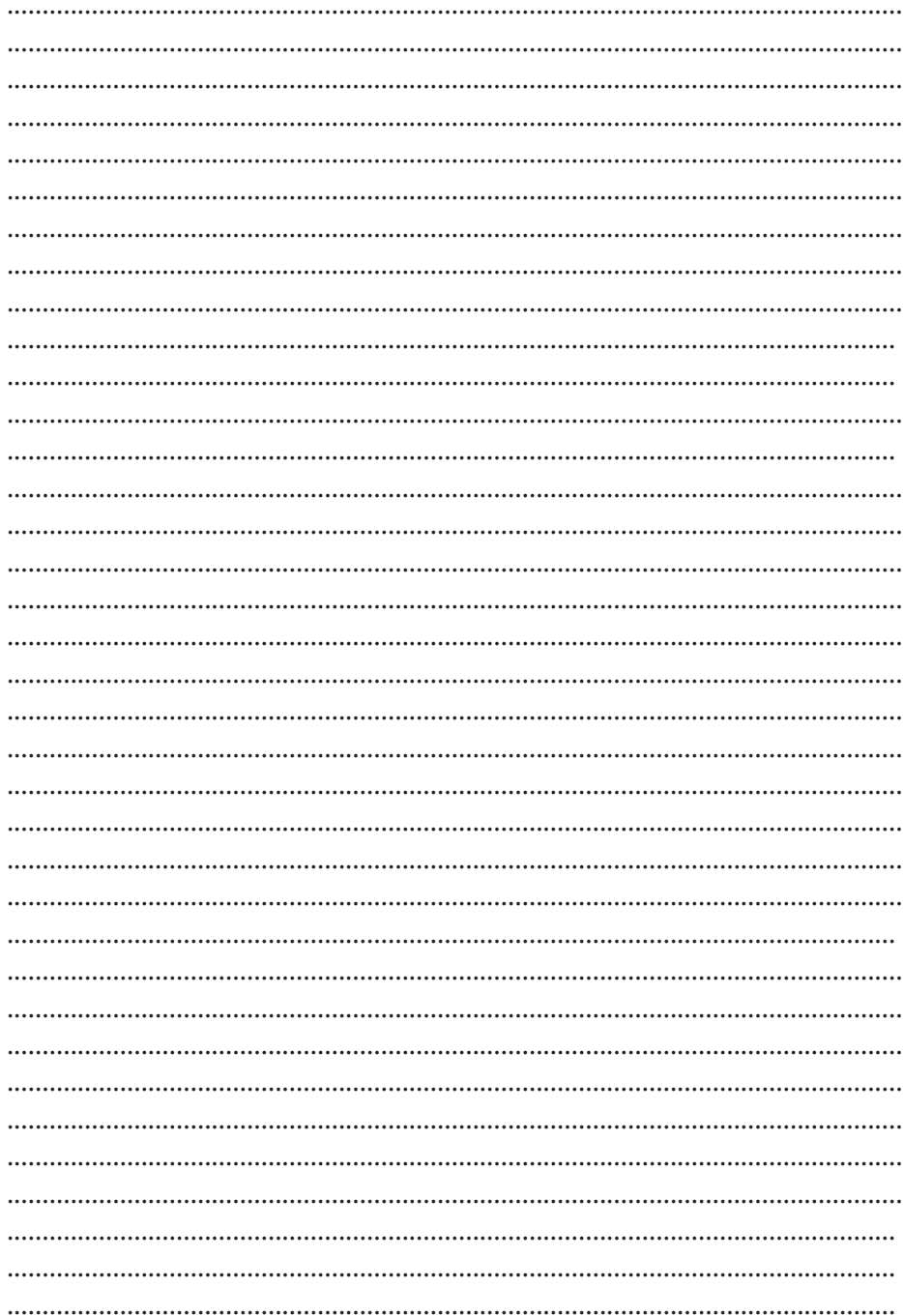
10. La base de données diocésaine, sous le logiciel «**Chorale**», doit prendre un nouveau virage à moyen terme. Le service de communication tâchera à proposer un plan d'actions, régulièrement, pour engager un protocole de communication en paroisse.

### Questions :

**Qu'attendez-vous du service communication diocésain ?**

**Quel rôle nouveau doit jouer la communication pour incarner : information, mission et fluidité ?**







---

L'équipe synodale diocésaine  
Évêché - 89, rue Jean Bringer - 11000 Carcassonne  
[synode.paysaude@gmail.com](mailto:synode.paysaude@gmail.com)  
[www.aude.catholique.fr](http://www.aude.catholique.fr)

---

